



POSTULAT

Auteur Benno MEICHTRY, Daniel GARBELY, Guido Walker et Reinhard IMBODEN, CVPO
Objet Gérontotechnologie
Date 18/06/2020
Numéro 2020.06.201

Des sondages révèlent que les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles. Pour permettre cela, outre de bons soins de base par les médecins de famille, Spitex ainsi que le soutien de l'environnement social et de bénévoles, il faut que les personnes âgées disposent de connaissances sur l'acquisition potentielle et l'utilisation de moyens d'aides techniques qui leur faciliteraient le quotidien et leur permettraient de rester à la maison. La gérontotechnologie, terme spécialisé qui désigne les moyens auxiliaires pour les personnes âgées, n'est que peu voire pas connue dans notre canton, et les compétences professionnelles en la matière font défaut. L'outil le plus connu est la téléalarme, qui permet à une personne en détresse d'appeler automatiquement jusqu'à quatre contacts en appuyant sur un bouton. On ne connaît pratiquement aucune autre offre, bien qu'aujourd'hui il existe sur le marché une multitude d'outils d'aide.

Les signataires de la présente intervention demandent que le Conseil d'Etat octroie un mandat à une institution pour qu'elle:

- a) forme des spécialistes en gérontotechnologie pour qu'ils disposent de connaissances suffisantes des offres dans ce domaine;
- b) mette en place des centres de consultation régionaux où les particuliers et les institutions puissent obtenir des conseils sur les offres et outils potentiels.

En outre, l'Etat doit promouvoir et soutenir financièrement des projets qui visent à créer de nouvelles technologies pour les personnes âgées.

Conclusion

Grâce à des spécialistes disposant de bonnes connaissances des gérontotechnologies et à la création de centres de consultation faciles d'accès et décentralisés, nous permettons aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.